



## Location climatisation

Par **Céline 1325**, le **23/11/2020** à **22:59**

Bonjour

J'ai signé un contrat pour louer un système de climatisation avec save energy (sans durée sur ce contrat et un ttc de 480 €/mois) et le commercial m'a bien eu car j'ai signé des contrats locam et m2m financement pour un total au final de 60 mois et 186.12 +360 mais je me demande vraiment si il n'y a vraiment une faille car je trouve ces contrats suspects!!

Je tiens un bar tabac et ça fait 2 fois que nous avons le bsr fermé donc compliqué à payer en plus aucun entretien fait sur la climatisation depuis un an etc....

Pouvez-vous m'aider?

Céline

Par **LOCAM42**, le **01/12/2020** à **15:42**

Bonjour,

Afin de faire un point sur votre situation, je vous invite à contacter notre service client au 04 77 925 924. Les conseillers clients LOCAM sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Vous pouvez également me communiquer votre numéro de dossier afin qu'un conseiller vous contacte.

Cordialement

Les équipes LOCAM